

PAPETERIE

CARTOUCHES

MOBILIER

Bureau Vallée

INFORMATIQUE

IMPRIMERIE

BUREAUTIQUE

Facture I01450200022454 du 06/11/2025 14:36:41

(NF525) Sign. : 525/0455-6 9UAU

Shop & QO - Encaissement 14.1.2515.3

Nombre de réimpression(s) : 1 du 06/11/2025 14:42:59 - vDBO

Shop & QO - Centrale & Magasin 14.1.2515.3

Nombre de client : 1 Opération : vente - Biens



Magasin :

BV

SARL PAGIN

13 rue de l'aubetin

77120 COULOMMIERS FRANCE

Tel : 0164037374

Email : bv.coulommiers@bureau-vallee.fr

Tel SAV : 0164037374

Client (1198) :

Entreprise Privée JACK N JILL

49 AVENUE JEHAN DE BRIE

77120 COULOMMIERS

FRANCE

Siren : 518128590

TVA intra. : FR67518128590

Duplicata

Facture n°I01450200022454

Du 06/11/2025

	Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	PVHT
Emporté 06/11/25 14:36	79361154 100 POCHETTES PLASTIFICATION A4 100µ GBC	1	14,99 €	20,00 %	3,00 €	14,99 €
TOTAL HT						14,99 €
TOTAL TVA						3,00 €
Total TTC						17,99 €

Vous avez été accueilli(e) par Emeline(Id:970)
(CAISSE 2 2)

IBAN : FR76 1870 6000 0022 5807 5100 048 BIC : AGRIFRPP887

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Taux normal	14,99 €	20,00 %	3,00 €	17,99 €

Règlements	
06/11/2025 14:36:41 - CB	17,99 €

Portable : Email : hello@jacknjill.fr	Tél. :	Signature du vendeur	Signature du client
--	--------	----------------------	---------------------

Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros. Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Exact/360J). En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012.

SARL PAGIN 13 rue de l'aubetin - 77120 COULOMMIERS - FRANCE
SIRET : 44448336600050 SIREN : 444483366 - N° RCS : Meaux 444483366 - TVA : FR34444483366 - Code APE 4762Z